

Dominicain canadien, professeur à la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain à Ottawa et professeur invité à l'École Biblique de Jérusalem. Son ouvrage sur les Béatitudes, *Foi, bonheur et sens de la vie. Relire aujourd'hui les Béatitudes* (2000), a été réédité récemment aux éditions Médiaspaul.

Michel GOURGUES

La terre pour les doux : un horizon paradoxal

« Heureux les doux, car ils posséderont la terre » (Mt 5,5). Habités que nous sommes, cette proclamation ne nous étonne plus. Elle n'en est pas moins paradoxale en regard des usages courants. L'histoire et les soubresauts occasionnels surgissant toujours ici et là ne font-ils pas voir, dans l'entrée en possession de territoires et de pays, un lieu par excellence du déploiement de la violence ? N'en va-t-il pas de même dans les efforts pour « posséder la terre », au sens d'organiser, d'aménager de façon nouvelle, d'en arriver à une transformation des équilibres économiques et des rapports sociaux à l'intérieur d'espaces géographiques et politiques déjà constitués ?

1. Nos Bibles hésitent : dans certains manuscrits, la béatitude des doux suit immédiatement celle des pauvres en esprit, dans d'autres elle vient en troisième, après celles des affligés ; d'où les variations de numérotation, Mt 5,4 ou 5,5, selon l'option prise.

Tout laisse penser que cette proclamation, aussi paradoxale et énigmatique qu'elle paraisse à première vue, était, aux yeux de Matthieu, d'une importance majeure. C'est elle qu'il a placée, au deuxième ou au troisième rang¹, en tête des neuf proclamations de bonheur qui ouvrent chez lui le premier grand discours de Jésus (Mt 5-7).

Une proclamation nouvelle ? Pas vraiment, du moins dans sa formulation, empruntée pour l'essentiel à un verset du psautre 37. Loin d'être particulier à ce passage, le thème de la terre,

maintes fois associé à celui de l'héritage, compte parmi les plus courants de l'Ancien Testament. En revanche, la représentation des doux comme héritiers de la terre est unique et ne se retrouve que dans ce psaume, et encore dans la seule traduction grecque des Septante, à laquelle se réfère l'évangile.

De quelle terre s'agit-il et de quels doux ? Qu'en était-il dans l'Ancien Testament et tout particulièrement dans le psaume ? Et qu'en est-il dans la béatitude ? Celle-ci n'a-t-elle fait qu'emprunter les mots et les images pour y injecter des significations nouvelles ? Sommes-nous devant l'un de ces cas où les vieilles outres ont fait place à un vin nouveau ?

I. Quelle terre ?

Le thème de la terre, entendue au sens propre ou au sens imagé, compte sûrement parmi les mieux attestés de l'Ancien Testament. Il suffit, pour le vérifier, de jeter un coup d'œil dans une concordance. Sous le mot « terre » (*gè*), la concordance des Septante, par exemple, n'aligne pas moins de 46 colonnes serrées contenant en moyenne une soixantaine de références. À peine moins que sous le mot « Dieu » (*Theos*) lui-même, dont les mentions s'étirent sur 53 colonnes².

2. E. HATCH, H.A. REDPATH, *A Concordance to the Septuagint*, 1, Grand Rapids MI, 1983, p. 240-255, 630-648.

Un héritage, donc un don

Dans plusieurs passages, la mention de la terre et celle de Dieu vont ensemble, l'entrée en possession comme la jouissance de la terre relevant du don et de la faveur de Dieu.

Le plus souvent, la terre ou le pays dont il s'agit est en effet, selon la formule caractéristique que Nb 14,23 met dans la bouche de Yahvé s'adressant à Moïse, « le pays que j'ai promis par serment à leurs pères ». Plus explicite encore, l'un des premiers des quelques 230 passages du Deutéronome à faire intervenir le thème de la terre fait ainsi écho à la promesse divine : « Voici la terre que je vous ai donnée ; allez donc et recevez en héritage la terre que j'ai juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, de leur donner ainsi qu'à leur descendance après eux » (Dt 1,8). Dans ce passage, qui souligne à deux reprises le don de Dieu, on trouve

en même temps, en relation avec la terre, le verbe *klèronomeô*, celui-là même qui dans la béatitude des doux, accompagne aussi la mention de la terre.

La terre reçue en héritage par le peuple de l'Alliance relève fondamentalement du don de Dieu et non d'une conquête.

Dans la traduction de la Bible de Jérusalem, ce verbe est rendu par « posséder » : « Heureux les doux car *ils posséderont* la terre ». Pour être correcte, cette traduction laisse échapper l'idée de don déjà contenue dans le verbe *klèronomeô* lui-même. La signification la plus courante de ce verbe est celle d'attribuer ou de recevoir en héritage, selon qu'on se situe du côté du donateur ou du bénéficiaire. Comprise en relation avec ce dernier, l'idée d'héritage – comme celle du tirage au sort (*klèros*) présente dans l'étymologie du verbe *klèronomeô* – ne renvoie pas aux dispositions ou à l'initiative du sujet mais à la faveur et à l'initiative de quelqu'un d'autre dont on devient l'héritier.

« Ne va pas dire en ton cœur... »

Aussi bien, dans l'Ancien Testament, la terre reçue en héritage par le peuple de l'Alliance relève-t-elle fondamentalement du don de Dieu et non d'une conquête ou d'une prise de possession assurée par ses propres moyens : « Ni leur épée ne conquiert le pays³, ni leur bras n'en fit des vainqueurs » (Ps 44,4). Israël ne saurait davantage attribuer à ses bonnes dispositions l'entrée en possession de la terre : « Ne dis pas en ton cœur (...) : 'C'est à cause de ma justice que Yahvé m'a fait entrer en possession de ce pays' (...) Sache aujourd'hui que ce n'est pas ta juste conduite qui te vaut de recevoir de Yahvé ton Dieu cet heureux pays en héritage⁴ : car tu es un peuple à la nuque raide » (Dt 9,4.6).

3. Littéralement, dans la traduction des Septante : « Ce n'est pas par leur épée qu'ils entrèrent en possession (verbe *klèronomeô*) de la terre ».

4. Encore le verbe *klèronomeô* à deux reprises dans le texte grec : « ... le Seigneur m'a conduit pour *recevoir en héritage* la terre (...). Ton Dieu te donne cette bonne terre à *recevoir en héritage* ».

Dans certains passages, il est vrai, la fidélité à Dieu et à l'alliance est formulée comme une condition pour recevoir ou pour garder en héritage la terre promise. Ainsi en est-il de façon typique en Dt 6,17-19 : « Vous garderez les commandements de Yahvé votre Dieu, ses instructions et ses lois qu'il t'a prescrites et tu feras ce qui est juste et bon aux yeux de Yahvé afin d'être heureux et d'obtenir en héritage l'heureux pays dont Yahvé a juré à tes pères qu'il en chasserait tous tes ennemis devant toi ». L'idée d'héritage et celle de l'intervention de Dieu assurant lui-

même la victoire sur les ennemis manifestent que, même dans cette perspective où s'exprime l'exigence de la fidélité du peuple, l'accès à la terre relève toujours fondamentalement du don de Dieu. Qu'on s'en montre digne ou non, la terre est toujours offerte ou donnée par ce dernier et on ne saurait y avoir accès par soi-même.

Hériter et hériter pour de bon

Il arrive que, dans certains passages, l'expression « posséder » ou « hériter de la terre » ne se réfère pas à une terre promise, mais à une terre déjà reçue en héritage, où il s'agit désormais de demeurer de façon stable. Si l'on veut, il ne s'agit pas d'entrer mais de demeurer en possession de la terre. Non pas de recevoir l'héritage, mais de jouir de l'héritage. C'est le cas par exemple en Dt 30, 17-18 : « Si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes point et si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je te déclare aujourd'hui que vous périrez certainement et que vous ne vivrez pas de longs jours sur la terre que le Seigneur Dieu te donne, où vous pénétrerez pour l'avoir en héritage en passant le Jourdain⁵ ».

C'est aussi dans cette perspective que l'expression « posséder la terre » revient tout au long du psaume 36⁶, celui précisément auquel fait écho la béatitude en proclamant que « les doux posséderont la terre ». Ce long psaume, d'un bout à l'autre, ne cesse de mettre en contraste la conduite et le sort des justes par rapport à ceux des pécheurs. Tout appliqué à réaffirmer de toutes les manières la vieille théorie de la rétribution, selon laquelle celle-ci doit se vérifier dès ici-bas, le psaume ne cesse de répéter que, tôt ou tard, quoi qu'il en soit de l'expérience vécue et observée, le sort des justes s'avérera plus enviable que celui des pécheurs. Les justes, répète-t-il à cinq reprises⁷, sont ceux qui posséderont la terre, soit en eux-mêmes, soit en leur descendance. Les impies, à l'inverse, sont voués à disparaître : tôt ou tard, soit en eux-mêmes, soit en leur lignée, ils seront « extirpés de la terre » : « Les malfaisants seront détruits à jamais et la lignée des impies, extirpée ; les justes posséderont la terre, là ils habiteront pour toujours » (Ps 36,34).

5. Dans la même ligne au début du Deutéronome : « Lorsque vous aurez habité longtemps le pays, quand vous aurez prévarié, fabriqué quelque image sculptée, fait ce qui est mal aux yeux de Yahvé (...), ce jour-là je prendrai à témoin contre vous les cieux et la terre : vous devrez promptement disparaître de ce pays que vous allez recevoir en héritage en franchissant le Jourdain » (Dt 4,25-26).

6. Selon la numérotation de la LXX (37 dans l'hébreu), à laquelle se réfère Mt 5,5.

7. Versets 9, 11, 22, 29, 34.

La béatitude : comme un écho enrichi

Le contexte où Matthieu l'a située dans le Sermon sur la montagne manifeste que la béatitude des doux, tout en reproduisant la formulation du psaume, ne se contente d'en reprendre les conceptions. Pour elle, la terre dont les doux doivent hériter n'est pas une terre matérielle et l'héritage ou l'entrée en possession de cette terre relève avant tout de l'espérance eschatologique.

Dans les béatitudes environnantes, le second membre, également formulé au futur, renvoie à l'étape de l'accomplissement eschatologique et de la pleine communion à Dieu. Cela incline à comprendre la formule « ils recevront la terre en héritage » dans le même sens que, dans la « parabole du jugement dernier », à l'autre extrémité du premier évangile, l'expression « recevoir en héritage le Royaume » : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde » (Mt 25,34). Cette terre que les doux recevront en héritage, elle doit encore s'identifier symboliquement à la vie éternelle promise aux disciples en Mt 19,29 : « Quiconque aura laissé maisons, frères, sœurs, père, mère, enfants ou champs, à cause de mon nom, recevra bien davantage et recevra en héritage la vie éternelle ».

La terre dont les doux doivent hériter n'est pas une terre matérielle, elle relève avant tout de l'espérance eschatologique.

Ainsi, tout en reprenant les mots du psaume, la béatitude des doux témoigne d'une perspective transformée. La terre n'est plus une réalité déjà accordée en héritage et dont la douceur doit assurer en quelque sorte la jouissance permanente. Entendue au sens symbolique et liée à l'horizon eschatologique, c'est à elle que donne accès la douceur. Celle-ci devient ainsi l'une des conditions pour hériter du Royaume, tout comme dans ces passages de l'Ancien Testament où l'accès à l'héritage de la terre promise, tout en relevant fondamentalement du don et de la faveur de Dieu, est assorti d'exigences. Mais que faut-il entendre par la douceur ? Qui sont donc ces doux devant qui s'ouvrent les horizons du Royaume ?

II. Pour quels doux ?

« L'interprétation de la béatitude des *praeis* (le terme grec le plus souvent traduit par « doux ») est rendue extraordinairement

difficile, écrit un commentateur, du fait de l'extrême ouverture sémantique que possède ce terme. Il n'est donc pas accidentel que l'idéal de piété de chaque interprète s'y reflète régulièrement⁸ ».

Une béatitude distincte ?

Puisque la béatitude des doux emprunte sa formulation au Ps 36, c'est en référence à ce dernier, estime-t-on généralement, qu'il faut chercher à en éclairer la signification. Or, on constate qu'au verset 11 du psaume, le mot « doux » employé par la Septante traduit le mot *anawim*. Or, ce terme en hébreu signifie « pauvres », soit au sens socio-économique courant, soit au sens spirituel. Dans ce dernier cas, la pauvreté s'identifie à une disposition d'ouverture à Dieu, comme celle dont il est question dans la première béatitude en Mt 5,3 : « Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des cieux est à eux ». Dès lors, conclut-on, la béatitude des doux n'est ni plus ni moins qu'un doublet de celle des pauvres en esprit et la douceur comme la pauvreté spirituelle concerne donc la relation à Dieu.

De celle-ci, fait-on observer, il est bien effectivement question dans le psaume, en particulier au début : « Compte sur le Seigneur et fais le bien (...) Mets ta réjouissance dans le Seigneur et il t'accordera les requêtes de ton cœur. Confie au Seigneur ton chemin, compte sur lui et lui agira (...). Soumets-toi au Seigneur et supplie-le, garde-toi de t'échauffer contre celui dont la route est prospère, celui qui méprise le droit » (Ps 36,3-7 LXX). Puisque la béatitude de Mt 5,5 emprunte au psaume sa formulation, elle doit lui emprunter aussi la notion de douceur. Or, dans le psaume, les doux sont « des gens humblement soumis à Dieu et qui, au lieu de s'irriter de la prospérité des impies, restent patients et mettent en Dieu leur confiance⁹ ».

Si différents des « doux » du langage courant ?

Si l'on y regarde de près, cette interprétation comme la démarche dont elle résulte ne vont pas sans difficultés. Tout d'abord, « pauvre » (*ptôchos*) et « doux » (*praiis*) ont beau traduire le même terme hébreu, il reste qu'en grec ces termes ne sont pas des synonymes. Si la Septante et Matthieu à sa suite ont

8. Ulrich LUZ, *Das Evangelium nach Matthäus (Mt 1-7)* (EKK 1-1), Düsseldorf, Benziger, 2002, p. 236 ; sur la béatitude des doux, l'ouvrage majeur en français est celui de Michel TALBOT, « *Heureux les doux, car ils hériteront la terre* » (Mt 5,4[5]) (Études Bibliques), Paris, Gabalda, 2002 (p. 30-39 pour le relevé des diverses interprétations).

9. J. DUPONT, *Les Béatitudes*, III (Études Bibliques), Paris, Gabalda, 1973, p. 486.

employé le second terme plutôt que le premier, c'est qu'il doit exprimer chez eux une nuance propre.

De fait, si l'on considère le psaume 36, on se rend compte que le verset 11 où figure la mention des doux, vient à la fin de la première partie (v. 1-11) qui traite de l'attitude des justes : a) d'abord à l'égard des méchants (v. 1-2); puis : b) à l'égard de Dieu (v. 3,7a); puis, de nouveau : a') à l'égard des méchants (v. 7b-11). Les deux sections a et a' se répondent, présentant chacune à deux reprises et dans les mêmes termes la même mise en garde : « garde-toi de t'échauffer¹⁰ ». L'affirmation « les doux posséderont la terre » (v. 11) ne se rattache donc pas à la section centrale qui concerne la relation à Dieu mais à celles qui l'encadrent et qui traitent de la relation aux autres.

10. *Mê (para)zèlou*, respectivement aux v. 1a et 1b, puis au v. 7b et 8b.

Or, une insistance majeure de ces sections porte sur l'absence d'irritation, d'animosité, de colère et d'emportement à l'égard des autres, en l'occurrence les pécheurs. Outre l'exhortation « garde-toi de t'échauffer contre les méchants » répétée à quatre reprises, on a en effet au verset 8 : « renonce à la colère » et « laisse tomber tout emportement ». Cet environnement incite à voir dans la douceur une attitude qui se rapproche davantage de celle que nous désignons ainsi dans la langue de tous les jours et qui est le contraire de l'agression et de la violence. Or, la suite immédiate du verset 11, qui vient au début de la seconde

Le mot « doux », qui traduit l'hébreu *anawim*, signifie « pauvres », soit au sens socio-économique courant, soit au sens spirituel.

partie du psaume, décrit précisément dans ces termes la conduite inverse des pécheurs. Ceux-ci, est-il dit, « complotent contre le juste et grincent des dents contre lui » (v. 12), ils « tirent leur épée et tendent leur arc pour abattre le pauvre et pour égorger l'homme droit » (v. 14), une conduite violente à laquelle fera encore écho plus loin le verset 32, selon lequel « l'impie guette le juste et cherche à le faire mourir ».

N'est-ce pas à partir du contexte le plus immédiat qu'il faut ainsi chercher à éclairer le sens du mot *praeis* par lequel au verset 11 la Septante a choisi de rendre l'hébreu *anawim*? Sinon, ne s'expose-t-on pas à une impasse? Les auteurs qui essaient de préciser le visage des « doux » à partir de l'ensemble du psaume comprennent que cette disposition concerne, au moins pour

une part, la relation à Dieu puisque, tout au long du psaume, le juste est exhorté à faire confiance au Seigneur (versets 3, 5, 7), à compter sur son appui (versets 17, 24, 39-40) et sa fidélité (versets 25, 28, 33). La douceur consisterait donc dans l'humble confiance et l'ouverture à Dieu. Mais alors, ne faut-il pas en dire autant de toutes les appellations qui, d'un bout à l'autre du psaume, caractérisent le juste par opposition au pécheur ?

À côté de la désignation même de « juste » qui revient 9 fois¹¹, d'autres se relaient de proche en proche : « ceux qui espèrent le Seigneur » (v. 14), le « parfait » (v. 18), « ceux qui bénissent le Seigneur » (v. 22a), « ses saints » (v. 28b), « l'homme pacifique » (v. 37b). Faut-il voir en tous ces termes des synonymes parce que le psaume les applique tous au juste et faut-il que leur signification recouvre tout ce qu'affirme le psaume à propos de ce dernier ? Si « juste » constitue une catégorie englobante répétée d'un bout à l'autre, il n'en va pas de même des autres désignations. Dès lors, celles-ci ne sont-elles pas à comprendre en fonction du contexte immédiat où elles sont utilisées pour caractériser le juste sous tel ou tel angle particulier ? Or, dans le cas des doux du verset 11, le contexte, avons-nous vu, ne porte pas sur la relation à Dieu mais sur la relation au prochain et leur attitude est mise en contraste avec celle de l'hostilité, de l'agression et de la violence.

11. Aux versets 12a, 16a, 17b, 21b, 25b, 29a, 30a, 32, 39a.

L'arbitrage de Matthieu

Un autre point de repère important pour comprendre en quel sens il peut être question des doux dans la béatitude de Mt 5,5 vient du fait que le même adjectif *praiūs* revient encore à deux reprises dans la suite de l'évangile. Dans chaque cas, il s'agit de passages propres à Matthieu, où le qualificatif est utilisé à propos de Jésus lui-même.

Ainsi, Mt 11,28-29 rapporte-t-il l'exhortation de Jésus : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et soyez mes disciples, car je suis doux (*praiūs*) et humble de cœur... » Il est évident que, dans ce passage, la douceur situe Jésus par rapport aux disciples et non par rapport à Dieu. Être doux, c'est le contraire d'être dur, exigeant, sans pitié à l'égard des autres. Jésus est doux en tant qu'il n'accable pas les siens d'un joug écrasant comme celui des scribes et des pharisiens (Mt 23,4).

L'autre mention de la douceur se trouve dans le récit de l'entrée à Jérusalem, qui applique à Jésus l'oracle du prophète Zacharie : « Dites à la fille de Sion : Voici que ton roi vient à toi ; c'est un doux (*praiūs*) et il est monté sur un ânon et sur le petit d'une bête de somme » (Mt 21,5). En Za 9,9, cette imagerie d'un roi monté sur un ânon, l'animal pacifique des travaux domestiques, plutôt que sur un cheval, l'animal fougueux des entreprises guerrières, tient du paradoxe. Ce qui s'exprime à travers elle, c'est le contraire de l'idée de guerre, de violence et d'agression à l'égard des autres, comme le prophète lui-même s'en explique au verset suivant : « Il [ce roi doux] retranchera la charrerie d'Éphraïm et de Jérusalem les chevaux ; l'arc de guerre sera retranché, ce sera la paix et l'abondance du côté des nations » (Za 9,10 LXX). Ce roi doux que Matthieu reconnaît en Jésus est celui qui, comme le Serviteur dont il rapproche encore ce dernier¹², renonce à s'imposer par la force, à attaquer et à écraser les autres.

12. Mt 12,18-21 applique à Jésus le texte du premier chant du Serviteur (Is 42,1-4) qui proclame notamment : « *Il ne fera pas de querelles ni de cris et nul n'entendra sa voix sur les grands chemins. Le roseau froissé, il ne le brisera pas, et la mèche fumante, il ne l'éteindra pas...* »

La douceur comme non-violence

La même conception de la douceur comme attitude contraire à l'agression et à la violence est attestée ailleurs, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Le Ps 76 (LXX : 75), par exemple, met les doux en opposition aux puissants qui attaquent par « le bouclier, l'épée et la guerre » (v. 4-10). Une opposition semblable se retrouve au dernier chapitre de Joël où, de façon frappante, l'imagerie exploitée par Isaïe (2,4) dans le sens de la paix se trouve inversée : « Publiez ceci parmi les nations, préparez la guerre, faites lever les combattants. Avancez-vous et montez, hommes de guerre. De vos socs forgez des épées, de vos faucilles des lances. Que l'impotent dise : 'Je suis un brave !' (...) Que le doux (*praiūs*) devienne un guerrier » (Jl 4,9-11 LXX).

Le vocabulaire de la douceur ne renvoie nulle part à une attitude envers Dieu mais à l'égard d'autrui.

Dans les différentes couches du Nouveau Testament où il apparaît, le vocabulaire de la douceur ne renvoie nulle part à une attitude envers Dieu mais à l'égard d'autrui. Une attitude que l'épître de Jacques oppose à l'« amère jalousie » et à l'« esprit de chicane » (3,13) et qui, pour l'épître à Tite, consiste à « n'outrager personne, éviter les querelles, être bienveillants, en faisant preuve de douceur envers tous » (Tt 3,2).

Ouvertures

Si ce que nous venons de voir est juste, la douceur dont parle la troisième béatitude n'est pas très loin en définitive de ce que, dans la culture actuelle, nous désignons comme la non-violence. Et cette compréhension des choses s'avère particulièrement cohérente quand la béatitude des doux est rapprochée de celle des miséricordieux (Mt 5,7) et des « faiseurs de paix » (Mt 5,9) qui, dans la suite, concernent comme elle la relation aux autres.

Tout se passe comme si l'ordre dans lequel Matthieu a disposé les trois visait à faire ressortir la progression de l'une à l'autre. Le doux n'agresse pas. Le miséricordieux, lui, subit l'agression mais ne la rend pas, il pardonne. Le « faiseur de paix », quant à lui, témoigne de ce qui, dans la relation à autrui, situe à la pointe extrême de l'exigence évangélique. Le second membre de la béatitude ne proclame-t-il pas en effet que les « faiseurs de paix » seront « appelés fils de Dieu » ? Or, la suite du même chapitre révélera comment se manifeste cette qualité de fils de Dieu : « Moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs, afin de devenir fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes » (Mt 5,44-45).

« Heureux les doux, car ils obtiendront la terre en héritage ». Dans cette béatitude, la terre a fait l'objet d'une transposition spirituelle et eschatologique, mais pas la douceur. Valeur évangélique, valeur humaine tantôt suspectée tantôt accréditée, c'est ici et maintenant que la douceur est appelée à se vivre. Insolite dans un monde où elle détonne, elle n'en est pas moins reconnue à l'occasion dans son efficacité propre. « La force morale de la non-violence », a martelé récemment le discours du président américain, le jour où, en Égypte, le soulèvement populaire devait aboutir enfin au renversement d'un pouvoir oppresseur. Peut-être ces conquêtes effectuées par la douceur lorsqu'il lui arrive, à petite ou à grande échelle, de transformer la terre plus efficacement que l'agressivité, la violence ou la guerre, aident-elles les croyants à pressentir quelque chose du paradoxe proclamé par la béatitude en regard d'horizons plus vastes.

Michel GOURGUES